

date 01/02/1993

Corrigendum

COMMISSION
TOUS LES LIEUX D'AFFECTATION

ABSENCES POUR MALADIE



CORRIGENDUM

Dans le numéro spécial Informations administratives de janvier 1993, consacré aux "Absences pour maladie" s'est glissée une erreur :

Au point A a) 5 : Cas de maladie pendant le congé , le numéro de télex doit se lire :

TELEX 21877 COMEU B au lieu de
TELEX 21377 COMEU B

Les autres versions linguistiques de cette information administrative suivront prochainement.